

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 14 AVRIL 2022 A 19H00

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Vingt Deux, le 14 AVRIL A 19H00

*Extrait affiché le :
15 avril 2022*

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

2ème séance 2022

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, M. EVRARD Luc, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, Mme TRARBACH Carole, Mme ELI Emilie, Monsieur BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Note de présentation brève
et synthétique du BP 2022.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. COLIN Joël à Mme FERREIRA-PIERRAT Maria
Mme CLANCHÉ Ghyslaine à Mme DUPONT Virginie
Mme RUYER Christine à Mme ADAM Nathalie
Mme BENOIT Marie-Hélène à M. CHMIDLIN Stéphane
M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia
Mme SCHILLINGER Stella à M. RAMBOURG Bernard

Absents excusés :

M. PIERRAT-LABOLLE Julien

N° 33/2022

Secrétaire de séance : Mme TRARBACH Carole

Suite à la lecture et aux explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal prend acte des informations de la note de présentation brève et synthétique retraçant les principales informations financières telles que l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé) le prévoit. Cette note sera jointe au budget primitif 2022 Ville de Raon l'Étape.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,